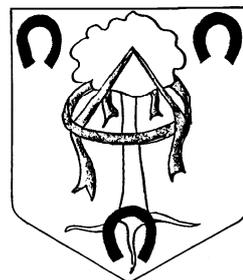


juillet 2013

*Saint-Eloy*



# Bulletin municipal N° 97

CONSEILS MUNICIPAUX DU 4 AVRIL ET DU 24 JUIN

## Comptes administratifs 2012

- Commune : Fonctionnement : dépenses = 129 548.31 euros; recettes = 169 210.92 euros

Excédent 2012 : 39 662.61 euros; excédent reporté : 258 805.27 euros

Excédent total : 298 467.88 euros

- Investissement : dépenses = 99 742.86 euros ; recettes = 202 466.74 euros

Déficit 2011 : 59 461.83 euros, excédent 2012 : 102 723.88 euros

Excédent total : 43 262.05 euros

Excédent total budget 2012 : 341 729.93 euros

- CCAS :- Fonctionnement : dépenses = 625.50 euros ; recettes = 945.00 euros

Excédent 2012 : 319.50 euros; excédent reporté : 1 108.61 euros

Excédent total budget 2012 : 1 428.11 euros

- Eau : Fonctionnement : dépenses = 21 140.25 euros ; recettes : 23 816.81 euros

Excédent 2012 : 2 676.56 euros ; excédent reporté : 21 733.22 euros

Excédent total : 24 409.78 euros

- Investissement : dépenses = 74 824.83 euros ; recettes = 57 687.86 euros

Déficit 2012 : 17 136.97 euros ; déficit reporté : 59 428.56 euros

Déficit total : 76 565.53 euros

Déficit total budget 2012 : 52 155.75 euros

- Assainissement : Fonctionnement : dépenses = 9 143.75 euros ; recettes = 10 596.63 euros

Excédent 2012 : 1 452.88 euros ; excédent reporté : 27 781.26 euros

Excédent total : 29 234.14 euros

- Investissement : dépenses = 118 312.14 euros ; recettes = 64 661.07 euros

Déficit 2012 : 53 651.07 euros ; excédent reporté : 13 212.79 euros

Déficit total : 40 438.28 euros

Déficit total budget 2012 : 11 204.14 euros

Ces comptes ont été votés à l'unanimité par le conseil municipal.

## Budget primitif 2013

- Commune : fonctionnement : la section s'équilibre à 459 374 €

investissement : la section s'équilibre à 307 966 €

- Eau : fonctionnement : la section s'équilibre à 46 201 €

investissement : la section s'équilibre à 167 532 €

- CCAS : le budget s'équilibre à 1 428 €

### **Abandon du forage de Mescam Huella**

Afin de se mettre en conformité avec l'arrêté de déclaration d'utilité publique concernant la source de Lann Ar Bourhis, et à la demande de l'Agence Régionale de Santé, le conseil, à l'unanimité, décide d'abandonner le forage de Mescam Huella suite à la mise en service de la source de Lann Ar Bourhis et à la réalisation de la jonction avec le réseau de la commune d'Hanvec. Cette dernière permettra un dépannage en cas de problème au niveau de la source.

### **Subventions**

Le conseil décide d'accorder les subventions suivantes :

Association BAM : 50 €

Ecole Sainte Jeanne d'Arc à HANVEC : 40 €

Collège Val d'Elorn de SIZUN, projet de séjour pédagogique pour 3 élèves, 40 € par personne, soit 120€.

Le conseil municipal décide d'attribuer les **subventions** de la manière suivante pour un montant total de 2 701 € :

- Centre Communal d'Action Sociale - SAINT ELOY	945.00 €
- Comité d'Animation - SAINT ELOY	500.00 €
- Amicale des Retraités - SAINT ELOY	150.00 €
- Association des Anciens Combattants - SAINT ELOY	70.00 €
- Amicale des Maires du canton de DAOULAS	25.00 €
- Ass.pr la Pêche et la protection du Milieu Aquatique - DAOULAS	31.00 €
- Société de chasse « l'Armoricaine »	25.00 €
- Banque alimentaire du Finistère - QUIMPER	25.00 €
- Secours Populaire - Comité du canton de DAOULAS	25.00 €
- Croix Rouge Française - Landerneau	25.00 €
- Aides Armor - Bretagne atlantique BREST	25.00 €
- AFDI (aide au tiers monde)	25.00 €
- APF 29 (Association des Paralysés de France)	25.00 €
- FNATH Landerneau (accidentés de la vie)	25.00 €
- Musik An Arvorig - St Eloy	25.00 €
- Association France Alzheimer - Finistère	25.00 €
- Entraide cancer - Finistère	25.00 €
- Amicale pour le don du sang - Daoulas	25.00 €
- ADAPEI du Finistère	25.00 €
- SOS Amitié - BREST	25.00 €
- Association des laryngectomisés et mutilés de la voix	25.00 €
- NAFSEP (sclérosés en plaques)	25.00 €
- Visite des malades dans les établissements hospitaliers	25.00 €
- Enfance et partage - Quimper	25.00 €
- Les restos du coeur - Finistère	25.00 €
- PEP 29 - Finistère	25.00 €
- Agriculteurs des bassins voisins de l'Elorn	25.00 €
- Solidarité paysans du Finistère	25.00 €
- Eaux et rivières de Bretagne	25.00 €
- Bibliothèque sonore - QUIMPER	25.00 €
- Alcool assistance	25.00 €
- Dourdon - LANDERNEAU	25.00 €
- Association Uni Sons - Loperhet	25.00 €
- Relais Travail	25.00 €
- AFM	25.00 €
- Kevrenn An Arvorig	25.00 €
- Foyer socio-éducatif de Coat-Mez	25.00 €
- Handball Ploudiry Sizun	40.00 €
- Comité départemental de la Résistance et de la Déportation	25.00 €
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles	25.00 €

- Secours catholique du Finistère 25.00 €
- Judo Club du Canton de Daoulas 40.00 €
- APEDYS du Finistère(ass. parents d'enfants dyslexiques et adultes dyslexiques) 25.00 €
- Association rêves de clown 25.00 €

### **Rénovation du réseau d'eau (secteur Fresbuzec)**

Dans le cadre de la rénovation du réseau d'eau à l'ouest de la commune, le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la prolongation de ce réseau sur 401 m en remontant vers Fresbuzec. L'entreprise DIVERRES qui a déjà réalisé les travaux précédents a été retenue pour réaliser cette nouvelle tranche pour la somme de 8 307.71 € H.T

Le Conseil Municipal se prononce, à l'unanimité, pour la prolongation de ce réseau.

### **Mobilier de la bibliothèque**

Sur avis de la commission des bâtiments communaux le conseil municipal a retenu l'offre de l'UGAP concernant le mobilier de la bibliothèque, pour la somme de 6 411.32 HT.

### **Nettoyage des murs extérieurs de l'église et du clocher**

Afin d'entretenir et de nettoyer les murs extérieurs et le clocher de l'église, le Maire est autorisé par le conseil municipal à consulter des entreprises spécialisées et à choisir la mieux disante.

### **Rénovation du terrain de tennis**

L'état actuel du terrain de tennis communal implique que des travaux de régénération du revêtement et un changement total de la clôture soient nécessaires. Le conseil municipal autorise le Maire à consulter des entreprises et à choisir la mieux disante.

### **Vente de terrain dépendant du domaine public communal**

La commune est propriétaire d'un terrain de 110 m<sup>2</sup> situé route de l'Armor à proximité des parcelles cadastrées à la section AB sous les numéros 57, 58 et 60. Ce bien n'étant pas destiné à un usage particulier d'intérêt communal et son entretien mobilisant régulièrement l'agent technique, le principe de sa cession est envisagé. Suite au souhait de certains riverains d'en faire l'acquisition, le Maire propose de déclasser le terrain en vue de le faire passer dans le domaine privé communal, procédure préalable aux opérations de vente le cas échéant. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de déclasser le bien précité et autorise le Maire à effectuer les démarches préalables à sa cession.

### **Avis du conseil municipal sur l'enquête publique «installation classée pour la protection de l'environnement»**

Dans le cadre de la demande présentée par l'EARL LE MENN/EARL KERGADEC pour l'extension de son élevage porcin au lieu-dit «Falzou Creis» sur la commune de SIZUN et la mise à jour des conditions d'exploitation de l'élevage porcin situé au lieu-dit Kergadec à HANVEC, une enquête publique d'un mois a eu lieu du 6 juin au 6 juillet 2013.

En application de l'article R512-20 du code de l'environnement, il est demandé au Conseil Municipal de donner son avis concernant cette enquête publique prévue par la réglementation sur les installations classées.

Le Conseil Municipal, par six voix pour et une abstention, décide de donner un avis favorable à cette enquête publique.

<b>SERVICES MUNICIPAUX ET COMMUNAUTAIRES</b>
--

### **Etat civil**

Naissances : 6 avril 2013 : Coline COSTIOU (route du Léon)

7 avril 2013 : Éloïse VRIGNEAU (lotissement Kreiz-Ker)

17 avril 2013 : Elie CARMES COADOU (chemin des écoliers)

12 mai 2013 : Théodore VILAIN (le Moulin)

Mariages : néant

Décès : néant

### **Eau**

Nitrates : au 13 mai 2013 : 6,2 mg/l

Rappel : au 25 janvier 2013 : 6,3 mg/l

**Permis de construire** : néant

**Déclaration préalable** : néant

### **Aqualorn**

Il est possible de retirer en Mairie les dossiers d'inscription pour les enfants, les adultes et pour les cours d'aquabike.

Pour toutes questions contacter le service administratif d'Aqualorn au 02 98 85 18 89.

### **Trésor Public**

Compte tenu du transfert au 01/01/2013 de la compétence "assainissement collectif" à la communauté de communes, l'automate des poursuites de la trésorerie, permettant de relancer les redevables ayant omis d'acquitter leurs factures à échéances, a été neutralisé afin de permettre de constater la dissolution comptable du budget assainissement de la commune.

Cet automate a été réactivé à tort à l'échéance du 15/05/2013 ce qui a induit pour de nombreux abonnés la réception d'une relance dans la dernière semaine de mai, alors que leur règlement a été effectué courant 2013. Les personnes dans cette situation sont invitées à ne pas tenir compte de ces relances sans objet et à accepter les excuses de la trésorerie pour ce courrier intempestif.

Les personnes n'ayant en revanche pas acquitté à ce jour la totalité des sommes dues à leur service d'eau/assainissement sont invitées à régulariser leur situation en utilisant le talon référence joint à la lettre de relance.

### **ERDF**

Appel à la vigilance concernant des vols de cuivre en recrudescence sur les réseaux de distribution d'électricité. Malgré le risque d'électrocution, des voleurs montent en haut des poteaux pour couper les câbles électriques. Dès qu'ERDF est alertée qu'un secteur est sans courant électrique ses équipes se mobilisent pour dépanner, reconstruire le réseau et rétablir l'électricité dans les meilleurs délais. Le distributeur d'électricité porte systématiquement plainte pour vol et atteinte à l'intégrité du réseau public d'électricité.

Face à ce phénomène, la gendarmerie et la police sont mobilisées, renforcent leurs rondes et contrôlent chaque nuit les zones les plus sensibles.

A toute personne constatant des mouvements suspects à proximité des lignes électriques, merci de le signaler de façon prioritaire à la gendarmerie ou à la police en composant le 17.

Si vous constatez une anomalie sur le réseau électrique, merci de contacter ERDF au 09 72 67 50 29.

Par mesure de sécurité il est rappelé que les fils du réseau tombés à terre sont dangereux et qu'il ne faut en aucun cas les déplacer ou s'en approcher à moins de 3 mètres.

### **Risque de départs de feux : appel à la vigilance**

Les conditions climatiques actuelles dans le département (peu de précipitations, températures élevées, vent localement persistant) rendent la végétation particulièrement vulnérable à l'incendie.

Le préfet du Finistère appelle chacun à la plus grande vigilance et au respect des règles élémentaires de précaution.

Il est en particulier demandé :

- de ne pas procéder à des brûlages végétaux et d'une manière générale à tout brûlage en extérieur,
- de ne pas fumer de cigarettes dans les espaces extérieurs ou le long des voies de circulation,
- de ne pas allumer de feux (barbecue...) dans les espaces naturels.

La protection de chacun dépend de l'attitude responsable de tous.

<b>NOUVELLES DES ASSOCIATIONS</b>
-----------------------------------

### **Comité d'animations**

#### **Pardon des chevaux**

Cent cinquante repas produits par le traiteur d'Hanvec, Kig Salaün, ont été servis dans la salle polyvalente par l'équipe de Marc Olivier.

Voici les résultats des jeux traditionnels :

Galoche : 1er Jean-Louis Fardel (Le Faou), 2ème Hervé Mogueürou (Guiclan), 3ème Bernard Nédélec (St Eloy), 4ème François Rannou (St Eloy)

Palets : 1er Hervé Mogueürou, 2ème Bernard Nédélec, 3ème Stéphane Grasland (Le Tréhou), 4ème Robert Nédélec (Châteaulin)

### **Course de caisses à savon**

Une vingtaine de Karigel s'est déplacée samedi 29 juin pour cette cinquième édition de course de caisses à savon. On a pu remarquer des véhicules des communes voisines (La Roche-Maurice, Guipavas ...) et même d'autres départements. Stéphane Brévarat de St Joachin (44) est arrivé premier sur son bolide Chichin-Le retour 2. Dans la catégorie tricycle, C'est Gurvan Coat sur Froggy qui est arrivé premier.

### **Concours de pétanque**

Après celui du dimanche 14 juillet, les autres concours se dérouleront jeudi 15 août et samedi 31 août.

### **Amicale des retraités**

La sortie du club s'est déroulée le 21 mai : découverte guidée de Brest tout en circulant à bord du tramway, repas à Brélès puis visite guidée du musée mémorial du fort de Monbary.

Le 29 mai, une équipe s'est déplacée à Ploudaniel pour la finale départementale de pétanque. Il y avait 128 équipes.

Le 29 août aura lieu au Tréhou, la journée de l'amitié du secteur Haut-Elorn : repas de midi, jeux de pétanque, dominos, belote et marche. Détails et inscriptions au café d'août ou au 02 98 21 95 45

Le vendredi 20 septembre, la fête de la pétanque à Locmélar va clôturer les inter-clubs qui se sont déroulés depuis le début de l'année : à Saint-Eloy, le 28 juin, il y avait 50 joueurs: une partie le matin, repas en commun puis trois parties l'après-midi. Détails et inscriptions au café de septembre ou au 02 98 21 95 45

Le 11 octobre 2013 aura lieu un spectacle musical comique à la salle Alizé de Guipavas, à 15 heures. Tarif spécial (22 euros) pour les aînés ruraux. Inscriptions lors du café de septembre ou au 02 98 21 95 45.

### **Bibliothèque**

La bibliothèque sera ouverte à partir du mois de septembre dans la Maison du Cadran.

Je vous recommande la lecture du roman «le carnaval des loups» de J. P. Malaval (vitrine bibliobus).

<b>ANNONCES DIVERSES</b>
--------------------------

### **La place s'anime**

Cet été, ce projet d'animation revient avec encore plus de surprises. Chaque mercredi, jeudi et vendredi, de la mi-juillet à la mi-août, la place du Général De Gaulle de LANDERNEAU sera habitée par les rires et la joie des tout-petits et de leur famille.

En effet de nombreuses activités (ateliers, jeux, maquillage, sculpture de ballons, musiques, spectacles...) seront proposées aux bambins de 4 à 12 ans, du 24 juillet au 7 août.

Organisé par la ville de Landerneau, la Maison du Tourisme, la MPT/CS et Landerneau Boutique, un tel événement a pour objectif de créer un lien entre tous les enfants.

Contact et coordination : service culturel – Mairie de Landerneau

Tel : 02.98.20.29.10

[www.ville-landerneau.fr](http://www.ville-landerneau.fr)

Maison du tourisme du Pays de Landerneau Daoulas

Tel : 02.98.85.13.09

### **Promenades équestres à Plougastel-Daoulas**

La base équestre de Saint Adrien est ouverte du lundi au samedi jusqu'au 30 août 2013. Informations et réservations (accueils de groupe ou formule passager) au 06.78.92.26.19.

### **Judo Club du Canton de Daoulas**

Les inscriptions pour la saison 2013/2014 se feront les samedi 31 août et 7 septembre de 14 h à 17 h au dojo près du collège de Coat-Mez.

Nous accueillons les enfants dès 5 ans (nés en 2008) et les adultes jusqu'à 77 ans !!

Le club propose plusieurs disciplines encadrées par des professeurs diplômés d'Etat :

- le baby-do pour les enfants nés en 2008 (1 h par semaine)
- le judo à partir de 6 ans (2 h par semaine) (3 h ou 1 h30 pour les adultes)
- le ju-jitsu à partir de 14 ans (3 h ou 1 h 30 par semaine)
- le taïso à partir de 14 ans (2 h ou 1 h 30 par semaine)

- le handi judo à partir de 8 ans (1 h par semaine place limitée 10)

Tarifs : 200 € de septembre à juin pour 2 cours parsemaine

Baby-do : 120 €

Tarifs dégressifs pour les familles.

Renseignements :

M. Brelivet (professeur) : 06 73 52 09 35

M. Cailliau (professeur) : 06 32 29 57 38

M. Quéau (président) : 06 20 81 30 47.

### **Chèque sport 2013/2014**

La région Bretagne lance, cette année encore, le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes Bretons âgés de 16 à 19 ans (nés en 1995, 1996, 1997 et 1998) à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport.

Pour bénéficier d'une réduction de 15 €, il suffit de se rendre sur le site de la région Bretagne dédié aux jeunes [www.bretagne.fr/jeunes](http://www.bretagne.fr/jeunes), de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer son chèque et de le présenter à son club au moment de l'inscription.

### **La Grimpe d'arbre**

Pour enfants et adolescents de 11/15 ans du dimanche 21 au vendredi 26 juillet 2013.

La Grimpe Encadrée dans les Arbres est une activité physique et éducative de pleine nature se pratiquant sur un support vivant : l'Arbre. Elle consiste à découvrir le milieu arboré par le haut, à grimper et se déplacer dans les arbres à l'aide des branches et de techniques de cordes spécifiques.

Séjours en internat comprenant 3 ½ journée par semaine de Grimpe d'Arbre à raison de 8 enfants pour un animateur qualifié C.Q.P Educateur Grimpe d'Arbre.

Autour de cette activité phare : randonnée, grands jeux, construction pour bivouacs, soins aux animaux de la ferme

Tarif : 390.00 € + Adhésion familiale 2013 : 18 €

contacts : CPIE Vallée de l'Elorn 02 98 07 03 74

Nature et Poneys Equipassion Sur Un Arbre Perché :

Dates et tarifs sur <http://www.cpie-elorn.net/vacances1.html>

### **Familles Rurales de Bretagne**

Organise à Brandivy (56, près de Vannes) des approfondissements BAFA

- vie de camp et grands jeux : du 19 au 24 août ou du 25 au 30 août
- vie de camp et équitation : du 19 au 24 août ou du 25 au 30 août

et organise un perfectionnement BAFD à Bieuzy (56, près de Pontivy) du 30 septembre au 5 octobre 2013

Renseignements et inscriptions au 02 97 69 13 86 / [www.ma-formation-bafa.fr](http://www.ma-formation-bafa.fr)

### **Fête des potirons**

La 20ème édition aura lieu le dimanche 13 octobre à la salle polyvalente de Dirinon.

### **Offres d'emploi**

Comme chaque année ERDF mène actuellement sa campagne de recrutement en alternance pour la prochaine rentrée scolaire 2013/2014. Pour le Finistère ERDF recherche 15 contrats d'apprentissage ou de professionnalisation :

Diplôme préparé : BAC PRO ELEEC , BTS Electrotechnique au CFAI de Plérin.

Les candidatures peuvent se faire de deux façons :

sur le site [erdfdistribution.fr](http://erdfdistribution.fr) ou à l'adresse mail pour l'envoi de CV et lettre de motivation [emploibretagne@erdf-grdf.fr](mailto:emploibretagne@erdf-grdf.fr)

### **Médecins de garde**

La nuit, les week-ends et les jours fériés vous devez composer le 15 (les services de garde débutent le samedi à 13 h). Selon l'urgence et les besoins, vous serez orientés par téléphone vers un médecin ou un service d'urgence.

### **Pharmacies de garde**

En composant le 3237, on vous indiquera la pharmacie de garde la plus proche.